

LEADER c'est quoi ?

Ce programme européen de développement accompagne les territoires ruraux pour la réalisation de projets apportant une réelle valeur ajoutée.

Le Pays de La Châtre en Berry bénéficie d'une enveloppe de 900 000 € du FEADER pour soutenir financièrement et techniquement l'émergence et la structuration de filières économiques locales innovantes.

Qui peut bénéficier des aides ?

Tout porteur de projets public, privé ou associatif, sous réserve de :

- Etre implanté sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry
- S'inscrire dans l'un des thèmes du programme Leader du Pays
- Disposer de co-financements publics nationaux

Qui décide d'attribuer les aides ?

Le Comité de Programmation du GAL (Groupe d'Action Local), instance décisionnelle du programme Leader composé de 9 membres de la sphère publique et de 11 membres de la sphère privée.



Vous avez une idée de projet ?

Contactez le Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry

L'équipe technique vous aidera à :

- Vérifier l'éligibilité
- Construire votre projet
- Monter le dossier de demande de subvention

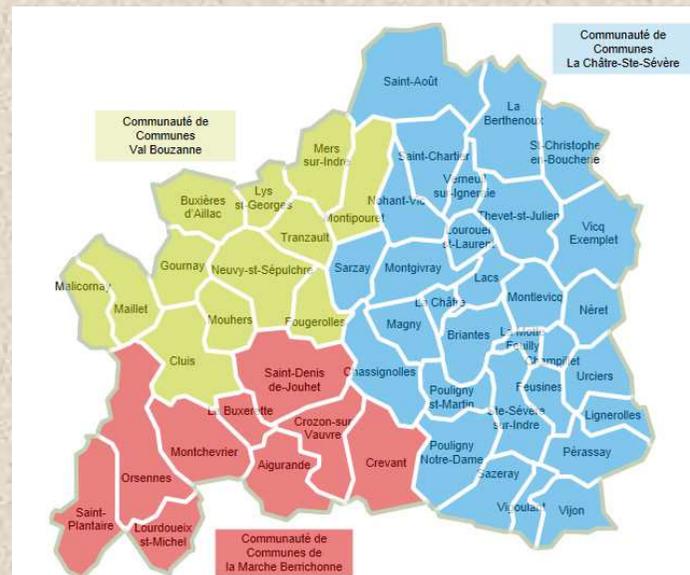
Contacts :

GAL du Pays de La Châtre en Berry
15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE
Tél. 02 54 62 00 72

Mail :

leader.paysdelachatreenberry@orange.fr

Site : www.pays-lachatre-berry.com



Pays de La Châtre en Berry

Le programme

LEADER 2014 - 2020

Un soutien financier pour vos projets locaux



« Développons nos filières économiques en s'appuyant sur le potentiel humain, naturel et culturel du territoire »



LEADER un financement Européen pour

Agir sur l'attractivité du territoire pour favoriser le développement des filières locales

Créer et développer les filières économiques locales

Renforcer les liens entre les acteurs (publics et privés)

1/ Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités

Connaître et faire connaître aux habitants l'étendue de la qualité des atouts locaux, et faire découvrir les ressources et les potentialités du Pays de La Châtre en Berry à l'extérieur du territoire.



2/ Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement

Réunir les conditions d'un accueil de qualité pour les actifs, en particulier les jeunes, en valorisant leur compétences et les savoir faire locaux.

3/ Structuration des filières valorisant les ressources territoriales et développement de l'économie de proximité

Transformer les atouts locaux en instruments du développement territorial.

4/ Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature-culture »

Développer un tourisme « nature-culture » en exaltant la valeur des ressources patrimoniales et paysagères du territoire dans un esprit de développement durable.

5/ Coopération

Partager, échanger et mener des actions communes avec d'autres territoires nationaux ou européens.



« Développons nos filières économiques en s'appuyant sur le potentiel humain, naturel et culturel du territoire »